APPELER AU

◄ radiozizigaga@riseup.net ►

POUR LE FAC-SIMILÉ COMPLET

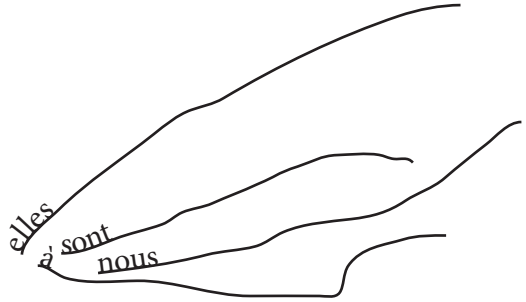

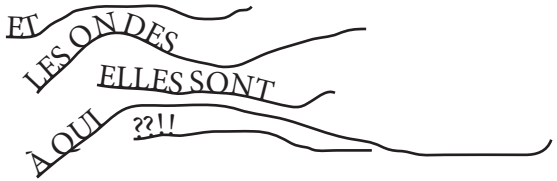

«Les radios libres» par le Collectif Radios Libres Populaires, 1978
extrait

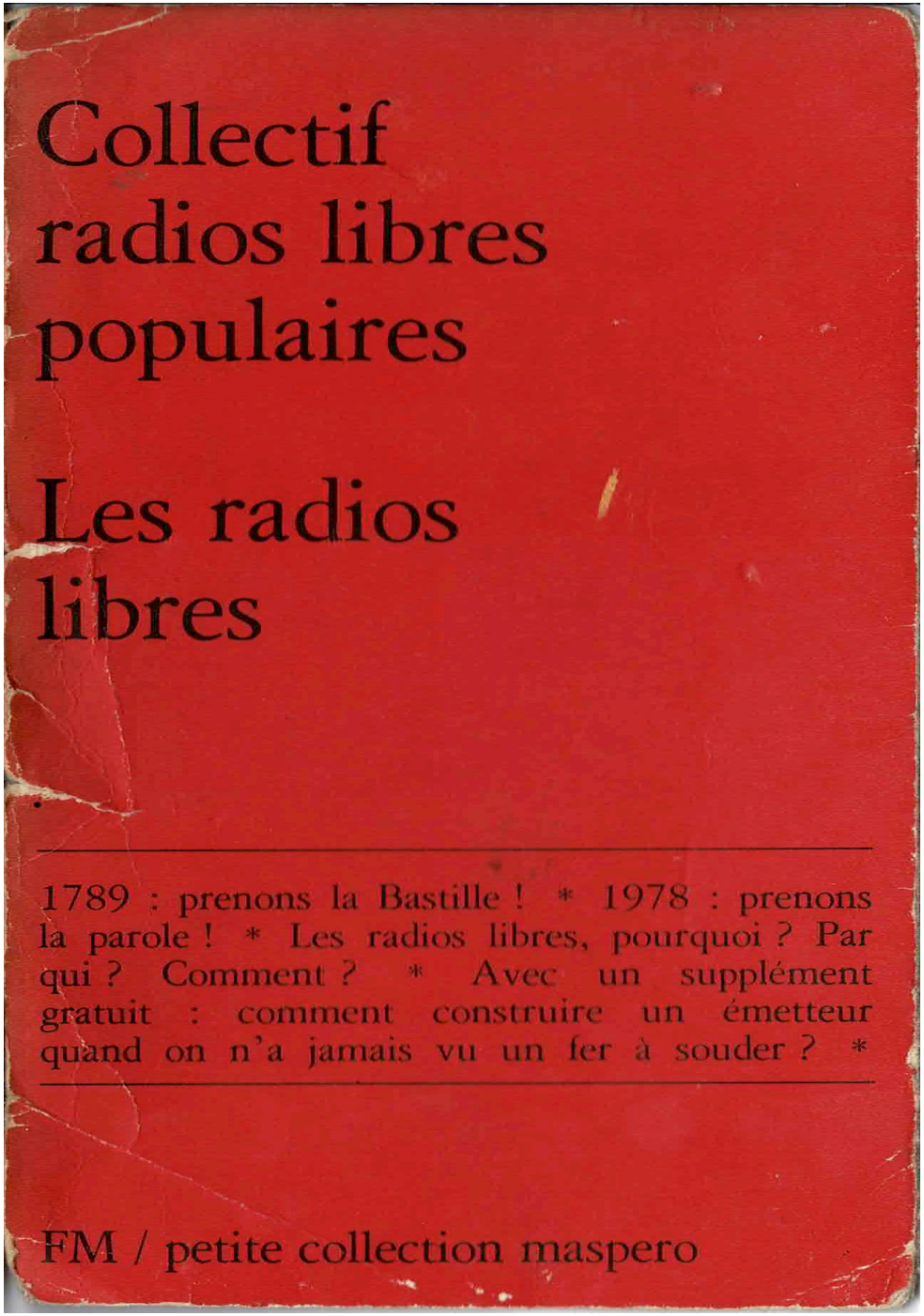
Collectif
radios libres
populaires
Les radios
libres
1789 : prenons la Bastille ! * 1978 : prenons la parole ! * Les radios libres, pourquoi ? Par qui ? Comment ? * Avec un supplément gratuit : comment construire un émetteur quand on n'a jamais vu un fer à souder ? *
FM / petite collection maspero

pas pour nous de créer quelques lieux privilégiés susceptibles de servir d'alibi à une pseudo-libéralisation des ondes ou d'être soit récupérés par les projets réactionnaires, soit marginalisés en gadgets. Il s'agit de tisser un vaste réseau capable de répondre aux besoins et aux exigences d'expression des pratiques multiples. Le mouvement des radios ne peut se permettre d'apparaître divisé face au pouvoir et isolé face à la répression.

La mise en place d'une coordination des radios libres populaires s'impose contre le risque de l'éparpillement des forces et le risque de centralisation abusive qui reproduirait ce contre quoi nous luttons, le parisianisme centralisateur.

Le rôle de cette coordination n'est pas d'élaborer dans d'occultes commissions des projets ou contre-projets de loi : le droit à l'expression libre et directe est un droit fondamental qu'aucune législations ne peut aménager, contourner, réglementer ou réprimer. La coordination imposera de fait le projet des radios libres populaires face aux autres manœuvres, qu'elles soient le fait de l'argent (publicité) ou du pouvoir local (radio municipale).

La coordination n'est pas un corps mort, un corps bureaucratique de plus, mais un lieu vivant traversé par la multiplicité des expériences radiophoniques.

- Faire circuler l'information :
  - par le biais d'une revue, prise en charge par les différents collectifs radios, si possible à tour de rôle.
- Faire circuler les émissions :
  - en créant un réseau d'échanges de cassettes, de maquettes d'émissions.
- Développer le mouvement des radios :
  - en organisant des initiatives spectaculaires (journées nationales locales, etc.) ;
  - en favorisant l'éclosion de nouvelles radios : mise en commun des expériences, de moyens techniques, fabrications d'émetteurs.
- Contrer la répression :
  - popularisation commune sur les ondes et dans la presse ;
  - constitution d'un collectif juridique.

Ainsi, devenu crédible, divers et nombreux, coordonné, le mouvement des radios libres imposera une parole nouvelle et populaire.

la radio offre des possibilités encore peu connues du fait de la tristesse, de la banalité dans lesquelles se complaisent les radios du pouvoir : il s'agit d'inventer un nouveau langage correspondant aux aspirations et aux désirs nouveaux. Provoquer un autre type d'écoute : une écoute active. Parler du présent avec les phrases du futur.

PAR/POUR UN SOUTIEN POPULAIRE

Confiner le débat sur les mouvement des radios entre une poignée d'histrions qui causent dans le poste et trois techniciens de T D F qui brouillent sauvagement, c'est servir le pouvoir et perdre la bataille.

En aucun cas une radio populaire ne saurait être clandestine : on ne mendie pas un uste droit, on le prend. La radio doit se faire sur la place publique et interpeller tous et chacun : de la ménagère au marginal en passant par le technicien T D F syndiqué et contraint de brouiller les émissions qui correspondent à son engagement syndical (quand refusera-t-il d'endosser l'uniforme de flic quon lui tend si complaisamment ?).

Sans soutien populaire, pas de radio libre populaire :

- S'il n'y a pas soutien, comment pourrait-il y avoir prise en charge réelle des radios par le mouvement populaire, comment le mouvement des radios pourrait-il répondre à ce besoin d'expression dont il est le produit ? L'absence de soutien traduit l'absence de rupture avec la délégation du pouvoir. La prise en charge des émissions, depuis l'élaboration jusqu'à l'organisation du débat autour de l'écoute, garantit l'indépendance de la radio vis-à-vis de tout pouvoir.

- Un large soutien permet de sortir du ghetto, de l'étouffement où 'Etat nous confine en attendant de codifier à la son avantage la distribution des gammes d'ondes sur des critères financiers et moraux qui assureront la pérennité de son idéologie. La période de flou préélectorale passée, la répression jettera bas le masque et le mouvement des radios ne pourra vivre que forte du vaste soutien populaire qui le compose.

VERS UNE COORDINATION DES RADIOS LIBRES POPULAIRES

L'exigence de diversité des radios, tel que notre projet la définit, engendre une multitude d'espace d'expression populaire pour traquer ici et partout a censure, la démagogie, l'occultation tentaculaire de la parole. Il ne s'agit Des milliers et des milliers de récepteurs radio meublent la vie des gens, objets familiers, intégrés dans les habitudes : ouvrez le robinet à parole directement au-dessus de votre poubelles, les mensonges ne nous concernent pas. De Sur-Radio à France-Inter, la parole est volée, truquée, aseptisée.

Ici et là, au Portugal hier, en France aujourd'hui, des radios nouvelles tentent de faire entendre les voix des exclus des ondes officielles ; radios trop rares, trop fragiles parce que isolées, mais qui prouvent par l'exemple que l'on peut déposséder le pouvoir d'Etat, le pouvoir d'argent d'un extraordinaire moyen de communiquer : la radio.

De Loire-Atlantique en Alsace, de Toulouse à Lille, des radios libres existent. Pour que le mouvement des radios libres puisse répondre au besoin d'expression de tous les acteurs de la vie quotidienne, les radios doivent se multiplier, surgir partout de la diversité du vécu. Déjà de nombreux projets s'élaborent, des désirs naissent, des questions se posent :

- Comment franchir l'obstacle technique ? Pourquoi acheter cinq fois trop cher, en Italie, un émetteur qu'on ne saura pas réparer ? Pourquoi ne pas apprendre à le construire nous-mêmes ?
- Peut-on battre le brouillage ? La guerre des ondes est déclarée. Doit-on contrer le brouillage par l'escalade technique ou porter le débat sur un autre plan ?
- Pour ou contre le monopole ? Monopole de qui ? Service public ou public asservi ? Plutôt que de cantonner le débat dans la sphère des états-majors, pourquoi ne par le porter sur la place publique, le faire éclater au grand jour ? Pourquoi le mouvement populaire ne le prendrait-il pas en charge ?

Ce petit livre ne prétend pas donner une solution à tous ces problèmes, mais seulement poser clairement la question des radios libres, présenter des éléments de réflexion, afin de permettre une avancée collective à partir de propositions actuelles.

Synthèse de quelques tentatives et expériences, il ne se veut ni parfait ni exhaustif, mais constitutif du mouvement – sans exclusive. Auujourd'hui, dans une période d'indécision politique, le débat est encore possible, mais pour combien de temps ?

1789 : Prenons la Bastille !
1978 : Prenons la parole !

I. Être ou ne pas être pour le monopole, telle est la question

Ce remplacement de la mère berceuse par la radio est à l'origine d'une des grandes calamités de l'heure : la pudibonderie et l'hilarante hypocrisie de ceux qui s'arrogent le droit de régner sur une radio monopolisée au profit de quelques intérêts particuliers.
Question insidieuse : pourquoi ne pas réserver l'usage exclusif de cette invention admirable, l'imprimerie, à la confection et à la publication du journal officiel ?
Qui ferait cette proposition en séance plénière de la Chambre des députés, outre qu'il récolterait un certain nombre de voix, serait assuré de bénéficier d'un précédent assez remarquable. Car il existe en France un organisme qui s'est approprié avec une absence de vergogne parfaitement délicieuse le monopole d'une invention dont l'importance est, au XXe si !cle, plus grande encore que celle de l'imprimerie. Cet organisme, La Radiodiffusion française, est une branche annexe de ce corps vague appelé État qui revêt les apparences d'un fromage de gruyère géant dont on distribue les trous au public, et la matière aux rats censés représenter ledit public au sein du fromage en question.

Boris Vian
En avant la zizique

1. Questionner les évidences ?

Rappelons-nous des événements récents : la grève de l'EDF, l'extradition de Klaus Croissant, la lutte de libération nationale du Front Polisario… Fermons les yeux, ouvrons la radio : mensonges, jérémiades, calomnies. Changeons de poste : c'est pareil. Changeons encore : partout à l'œuvre la volonté de falsifier, de tronquer, d'intoxiquer.
Monopole, le premier mot qui vient à l'esprit pour illustrer cette situation de la radio en France. De quel monopole s'agit-il ? La pente naturelle, c'est d'opposer les radios nationales (France-Inter, France-Culture, France-Musique, les FIP, Fil, Fim, Fin, Fit, etc.) aux radios privées (RTL, Europe 1, Radio-Monte-Carlo, Sur-Radio). Voire de présenter ces dernières comme autant de corps étrangers, parasitant un organisme sain ? Vous pensez, un service public !...
Des différences, il y en a, c'est indéniable. De même, entre « l'information ne doit pas être exacte, elle doit être énorme » et « sans liberté de blâmer, il n'est queraient d'entraîner un large mouvement de soutien.

Aujourd'hui donc, cette tactique paie, la petite guérilla du « j'émets, tu me brouilles », se solde en fin de compte à l'avantage du pouvoir, qui choisit le brouillage pour faire taire les radios libres : choix technique qui est un choix politique. Les radios ont tenté de riposter au brouillage par la ruse technique :

- Radio libre 44, à Nantes, est brouillé. Départ à Saint-Nazaire : nouvelle émission, inaudible au bout de deux minutes.
- Le 14 décembre 1977, à Toulouse, Radio Barbe rouge change de quartz inopinément en cours d'émission ; le brouilleur fou n'est troublé que quelques minutes.
- Le 14 janvier 1978, Radio verte, à Paris, utilise quatre émetteurs pour surprendre les brouilleurs : l'astuce semble efficace, mais trois jours plus tard T D F réagit, s'équipe et est en mesure de brouiller de nouveau.

La riposte technique contre le brouillage est une fuite en avant : nous ne gagnerons jamais, car les moyens dont disposent les radios libres populaires, même unies, sont dérisoire face à P T T plus T D F plus Flics plus Armée, etc. Notre seule force est de mener le combat sur le terrain politique :

- être crédible pour exister,
- se mobiliser autour de chaque radio,
- multiplier les radios libres populaires,
- coordonner nos forces.

Les radios n'ont pas à attendre que l'État leur entrouvre la porte de son choix, pour s'y engouffrer et voir le piège se refermer derrière elles. Les radios, pour être libres et populaires, doivent s'imposer leur existence comme un fait accompli. Que cent fleurs s'épanouissent, que cent radios émettent…

ETRE CRÉDIBLE POUR EXISTER

Certes, des radios lires existent, elles ont administré la preuve que la radio pouvait échapper aux mains du pouvoir : il faut connaître plus largement cet possibilité. Créer des radios libres ce n'est pas seulement envoyer des signaux hertziens, c'est aussi et surtout rendre la vie à la parole, parole à la vie, imposer une vraie différence.

Une radio, ce n'est pas un tract plus de la musique. Au regard de l'écrit,

de partis qui ne feraient que répéter, rabâcher un discours politique, mas de se situer sur un plan plus large de débats où les partis ont leur place.

Ces pratiques sociales organisées ne sauraient avoir l'exclusive du soutien de l'élaboration de la parole, sur les radios libres populaires : tout vécu, même individuel, d'une oppression, toute tentative de vie autre, toute création ou recréation est partie constituante des pratiques multiples, donc des radios.

L'espace ainsi créé n'est pas seulement l'expression de ce qui est contre, mais se fait l'écho de toutes les expériences pour un quotidien nouveau, différent.

De même que l'élaboration des émissions est prise en charge de façon plurielle, de même, à l'autre bout de la chaîne, l'écoute peut être collective et matière à débat ; l'écoute collective peut avoir un impact dans la phase de lancement d'une radio, du mouvement des radios. Toutefois, le caractère spécifique de la radio, c'est d'être entendu souvent et partout, le matin en se lavant les dents, même en solitaire. C'est mieux qu'Europe 1.

ANASTASE LE BROUILLEUR

Interlude : certains disent, diront, pensent déjà en nous lisant : la radio libre, c'est beau, c'est grand, c'est généreux, mais elle n'existe que pour ceux qui la font, personne ne l'entend, les émissions sont brouillées !

En effet, cette éclosion de radios, cette volonté d'expression, d'écoute, de communication, trouve l'État sur sa route ; contre ce danger, le pouvoir utilise la méthode la plus efficace : il laisse émettre les radios libres, il empêche seulement qu'elles soient entendues, il brouile systématiquement. Partout, après quelques minutes, les émissions sont rendues inaudibles ; les plaintes de T D F ne sont plus suivies de recherches policières assidues, tout au plus quelques interrogatoires courtois.

Ainsi le pouvoir arrive, par la seule méthode du brouillage, à isoler les radios, à les marginaliser, à les enterrer. L'État protège ainsi le monopole, tout en évitant par des tracasseries excessives de faire trop de vagues. Par ce procédé lâche et sournois, le pouvoir occulte un éventuel débat national dans l'attente de l'échéance des législatives, dont le résultat incertain l'empêche de dévoiler sa réelle politique des ondes. Cette période de flottement préélectorale explique l'absence de répression dure : arrestations, inculpations intempestives, qui risquent d'éloigner les électeurs. Mais si nous n'avons pas droit à « pas d'éloge flatteur », il y a des différences. Mais nous avons beau écouter, nous n'entendons pas LA différence. Est-ce vraiment une surprise ?

DES RADIOS PRIVÉES ÉTRANGEMENT PUBLIQUES

Paradoxe : le premier produit du monopole, c'est l'existence de radios périphériques. Un chiffre pour apprécier leur importance : ensemble, elles représentent 65 à 70 % de l'écoute globale.

La formule qu'elles emploient : « jeux + musique + information » leur permet de fonctionner avec un personnel réduit, de cent à quatre cents personnes. Cela provoque une double inégalité : entre leur taille et leur impact sur le public, entre la misère du contenu de leurs programmes et l'importance des ressources que leur procure la publicité. En 1975n Europe 1 déclarait un chiffre d'affaires de 232 millions de francs et des bénéfices de 28 millions.

Une radio périphérique, c'est donc une affaire rentable. Mais c'est aussi, c'est surtout un instrument dont les liens avec le pouvoir baignent dans l'obscurité entretenue par la double fiction de son caractère étranger et de son statut privé. De ce point de vue on rencontre deux situations un peu différentes :

- Celle de RTL, qui émét à partir du Luxembourg. Depuis 1974, les actionnaires français ne plus majoritaires, mais le contrôle politique est assuré par Christian Chavanon, fidèle promeneur des allées du pouvoir, en sa qualité d'administrateur délégué.
- Celle des stations controlées par la Sofirad, holding qui possède 83 % du capital de RMC, 99% de celui de Sud-Radio, et en fait plus de 45 % de celui d'Europe 1. Quand on sait que, par ailleurs, 35 % du capital de cette station à « saint Floirat », P-D G de Matra, dont les ventes de missiles dépendent de l'agrément de l'Etat… Quand on sait que, créée sous Pétain, renforcée sous de Gaulle, la Sofirad a tous les membres de son conseil d'administration nommés par le gouvernement… Quand on sait que Denis Baudoin, centriste de toujours, Gouyou-Beauchamps, ancien chef de cabinet du président Giscard, sont les deux derniers présidents de cette noble institution…

Quand on sait tout cela, on peut parler de tutelle complète du pouvoir sur les radios périphériques – celles-ci s'exerçant sous forme de pressions occultes sur les directeurs de l'information, pour ne pas mettre en jeu la prétendue crédi-

bilité liée à l'autonomie de chaque station. L'éviction brutale de Maurice Siégel, décidée par Chirac en 1974, n'est qu'une maladresse exceptionnelle dans un système d'harmonisation des intérêts qui redoute le spectaculaire.
Voyons maintenant l'autre aspect du système : la radio « service public »…

UNE RADIO PUBLIQUE ÉTRANGEMENT PRIVÉE

Bien plus encore que les émetteurs libres, c'est-à-dire assujettis par les annonceurs, la radio française est au service d'un intérêt particulier, celui de l'Etatn que nous avons défini plus haut. Il y a bien longtemps que ce groupe de gens qui se nomment l'Etat ont cessé d'être au service du citoyen pour se préoccuper de leurs propres intérêts.

Boris Vian

Des exemples sont malheureusement trop nombreux pour démontrer qu'à Radio-France la censure et l'autocensure règnent en maîtres. Que tous vivent dans la crainte, terrifiés à l'idée de pouvoir déplaire à un quelconque sous-fifre du ministère.

Information équilibrée, ressassent les responsables. Ah oui ! Aux déclarations d'un ministre des Armées, y a-t-il en réponse celle des comités de soldats ? Aux déclarations des Ceyrac, des Beullac et Durafour, y a-t-il en réponse celles des travailleurs en lutte dans les entreprises, celles des chômeurs ?

Ce fait est établi par des dizaines de manifestations de grévistes venus à Cognac-Jay ou à la Maison de la radio pour briser le mur du silence édifié par le pouvoir autour de leurs luttes. Les syndicats du personnel de la radio ont reçu, reçoivent régulièrement des lettres de syndicalistes qui ne comprennent pas pourquoi une émission faite sur leur lutte par une équipe entièrement syndiquée se trouve tronquée, censurée ou encore non diffusée à l'antenne. Les communiqués du ministère de l'Intérieur, eux, passent comme des lettres à la poste.

Alors, si cette radio est une radio de monopole, c'est du monopole du pouvoir qu'il faut parler. De sa part et des intérêts qu'il sert, ce monopole est une véritable propriété privée des ondes.

En général, le personnel de Radio-France et de TDF, attaché à la notion de service public, n'adopte pas ce point de vue ? C'est pourquoi les syndicats de la radio sont les plus fermes défenseurs du monopole. Mais, par ailleurs, ils gèreté du matériel… permettent de choisir la puissance, la périodicité d'émission, le rayonnement géographique de l'émetteur en fonction de la particularité de chaque projet :

- Radio éphémère, le temps d'une lutte, d'un évènement exceptionnel (Radio-Larzac en août 1977, à l'occasion du rassemblement).
- Radio de quartier, animée par un comité de quartier, une association de locataire.
- Radio intervenant sur les pratiques culturelles, ouvrant une brèche dans le monopole de la soupe officielle.
- Radio d'une ville ou d'une région, contre le monopole de la presse régionale, qui impose sa propre loi de l'information (Ouest-France) et entend bien l'étendre aux ondes (La Dépêche du Midi a envoyé des journalistes en formation et dégagé le financement d'une radio qui compléterait son hégémonie).
- Radio de… Radio qui…, etc.

Des pratiques multiples et diverses nécessitent en effet des radios diverses et nombreuses. De gros émetteurs çà et là ne répondraient pas à ce besoin, la parole y serait triée, limitée pour des prétextes techniques, des impératifs de temps… et recréeraient la centralisation dont nous avons trop souffert.

Ne nous laissons pas impressionner par les techniciens qui rétorqueront : « Ça va être l'anarchie sur les ondes, on se brouillera mutuellement. » Il ne s'agit là que d'arguties pour justifier « scientifiquement » la peur, le refus, bien politiques, eux, de voir la prise de parole se généraliser. Nous savons que, d'un même point, plus de cent stations peuvent émettre sans interférences et que dix trouvent place sur un mégahertz, soit trois cents sur la bande disponible.

Une radio libre populaire ne pas être le gadget de quelques-uns, elle doit être partie prenante de la réalité du mouvement : des réseaux de soutien doivent se constituer le plus largement possible. Ces réseaux peuvent naître à partir de structures préexistantes : sections syndicales, comités de quartier, associations culturelles, groupes femmes, groupes intervenant sur des terrains spécifiques (armée, prison, école, psychiatrie, justice…) qui devront prendre en charge l'élaboration des émissions, du contenu à la réalisation même, s'avançant le plus loin possible dans le processus technique, afin de ne pas risquer d'être dépossédés de leur parole.

Ces réseaux sent multiples et divers : il ne s'agit pas de créer des radios

- Les femmes se regroupent pour réfléchir, pour définir et revendiquer leur spécificité.

- Dans les quartiers, les cités, des comités surgissent et s'insurgent contre l'urbanisme technocrato-policier et pour se réapproprier l'espace, leur quotidien, leur vie.

- Face au centralisme étatique, Alsaciens, Basques, Bretons, Catalans, Corses, Occitans ont droit à leur parole pour vivre leur culture.

- Les travailleurs immigrés dans leur exil force, victimes du racisme et de conditions de vie plus que déplorables, doivent briser le mur du silence.

Pour que l'expression soit libre et réellement celle des pratiques multiples, il faut refuser de déléguer son pouvoir en déléguant sa parole : faire sauter le filtre du journalisme professionnel qui stérilise le vécu, faire sauter le filtre du langage politique qui se pose en savoir, faire sauter les canons d'une esthétique apprise pour la détourner dans ces pratiques multiples qui créeront leur propre langage.

La radio ne doit pas être une entreprise d'information de plus, même « gauche », qui distribue des temps de parole, avec parcimonie, charité ou générosité, mais un lieu ouvert que toutes les expressions des pratiques populaires 'approprient et développent. Personne ne peut s'arroger le droit de donner la parole, il suffit de la prendre. Seule l'expression directe permet de rendre compte d'une réalité, d'un vécu, de ceux qui les subissent et les transforment ; l'expression directe est la seule garantie contre les tentations d'un petit chef en puissance qui ne dort que d'un œil en chacun de nous.

Les pratiques multiples, éparpillées, parcellisées, marginalisées, doivent investir l'espace radiophonique, pour s'y confronter, s'y exprimer, afin que la multiplicité, la diversité deviennent l'expression d'un mouvement global. Si le fractionnement des pratiques multiples enrichit le mouvement par sa diversité, il en affaiblit l'impact : son expression coordonnée en un même lieu respecte sa diversité, mais amplifie sa réalité et enrichit son espace par la confrontation des expériences.

Pour que les radios libres populaires vivent selon notre projet, nos désirs, il convient de définir plus précisément les conditions favorables à leur épanouissement.

Les aspects spécifiques de la modulation de fréquence, qualité, prix, lésavent bien que la compétence du personnel, qui en est fier, n'est que trop souvent utilisée à la confection d'une « soupe pas possible ». C'est pourquoi, selon nous, ils se trompent d'adversaire en attaquant le mouvement des radios libres qui met en œuvre une critique de fait de cette radio-là.

Si comparaison n'est pas raison, l'exemple de ce qui s'est produit pour la magistrature devrait cependant être suivi. Ce n'est qu'à partit du moment où le mouvement populaire a remis en cause l'intervention de la justice contre ses luttes, qu'il a mis en évidence son caractère de classe, que des magistrats de plus en plus nombreux ont pu, du sein même de leur institution, prendre des positions favorables au mouvement populaire.

Pour les radios aussi, il y a un combat à mener à l'intérieur et à l'extérieur contre le même adversaire qui réprime le mouvement des radios libres, voulant empêcher ainsi que ne se développent des moyens d'expression populaire et qui utilise la compétence du personnel à des fins que celui-ci rejette.

LA MONOPOLE DE FAIT

Nous nous sommes posé la question : que quel monopole s'agit-il ?

Désormais, nous pouvons répondre. Derrière les statuts, les situations différentes, se cache une réalité unique : celle d'un pouvoir qui exerce pour le compte de la bourgeoisie un contrôle quasi absolu su les radios. Derrière le monopole légal se cache, infiniment plus puissant, le monopole de fait de la bourgeoisie sur les ondes ?

On peut ainsi comprendre pourquoi la bourgeoisie n'hésite pas à fouler aux pieds sa propre légalité en autorisant RMC à installer son émetteur à Roumoules, en territoire français, puisqu'une entorse au monopole légal va aider à renforcer son monopole de fait.

Mais ce monopole de fait ne réside pas uniquement dans le contrôle de l'information. Plus profondément, il marque la place même qu'occupe la radio dans la société, la façon dont elle est faite et perçue. Haut-parleur de la société du spectacle coupée de la vie réelle. Producteur de mythes, de héros, d'anges et de diables qui sont les totems et les tabous des temps modernes ? baignée dans une nuage de technicité que l'on veut incompréhensible, donc incontrôlable. Cette radio veut nous détourner de l'action collective en prétendant s'adresser à chacun de nous individuellement. Elle développe la routine, la passivité, l'uniformité. Elle est le complément indispensable de l'univers du béton, du bitume,

de l'angoisse et de la solitude.

Le mouvement populaire a tout à perdre en conservant une telle radio. En en faisant une autre, il a tout à gagner.

2. Gagner un nouveau droit

Quatre positions différentes se sont exprimées jusqu'ici sur l'attitude vis-à-vis du monopole. Du RPR, qui est pour le maintien du monopol légal, au PR, qui est pour son abolition, pour la création de radios commerciales sur une base locale. Des partis de l'Union de la gauche et de la CFDT, qui sont pour la démocratisation de l'actuel monopole, au mouvement des radios libres, qui a entrepris de le briser dans les faits. Examinons dans le détail les motivations de ces différentes positions.

UNE BOURGOISIE DIVISÉE

Mais ils nous cachent soigneusement le fait que, dans l'état présent de la technique, des tas d'émetteurs privés pourraient subsister, au moins en MF, sans grands frais et sans publicité, en laissant à chacun la faculté de s'exprimer.

Boris Vian

La contradiction qui oppose le RPR au PR sur la question des radios est l'image exacte des deux tactiques de la bourgeoisie face au mouvement populaire.

Pour le RPR, il ne faut lui céder sur rien, il faut lui infliger une défaite dans un choc frontal. Après, on verra ! Alors pourquoi changer un système qui a fait ses preuves ? Pourquoi courir le risque de voir une brèche ouverte dans le monopole de fait ? Et si la gauche passe, il sera toujours temps de mener une campagne sur la liberté d'expression, alors qu'on a pratiqué sauvagement la censure depuis 1958, et d'installer de puissants émetteurs sur quelques sommets des Alpes, en territoire italien : le projet est déjà en cours de réalisation (Radio-Continental, Azur 102).

Pour le PR, il s'agit de diviser le mouvement populaire pour pouvoir le battre : il sait que le maintien du monopole légal apparaîtra chaque jour plus archaïque, parce qu'il ne correspond pas à la volonté largement répandue d'avoir

Les travailleurs prennent en charge leur lutte, imposent de nouvelles formules d'action (Lip, viticulteurs…) ; les media, au mieux, donnent avec parcimonie la parole aux responsables syndicaux de haut niveau, le plus souvent aux patrons, voire au ministre du Travail (quand ce n'est pas celui de l'Intérieur) ou, plus sournoisement, aux syndicats patronaux.

Dans les lycées, dans les casernes, la jeunesse cherche, invente un nouveau quotidien : free-jazz, rock, « canards », théâtre… Cette jeunesse est assassinée porte de Pantin et censurée sur les ondes : France-Musique émasculée, le rock interdit de télé.

A Malville, nous étions 50 000, contre la mort nucléaire ; à la télé, il était un : Christian Bonnet, reporter objectif et ministre de l'Intérieur.

La qualité de la vie, de l'environnement, la qualité de la ville, ses ghettos trois étoiles : autant de préoccupations évacuées ou récupérées par Saint-Gobin-Pont-à-Mousson.

Partout la parole est volée, dérobée, détournée, tronquée, falsifiée : ceux qui font la vie réelle, qui travaillent, qui luttent, qui rêvent sont systématiquement évacués des ondes.

Pour répondre à la confiscation de la parole monopolisée par la bourgeoisie, les radios libres font entendre leurs premiers balbutiements : une parole enfin retrouvée. Il est apparu possible de prendre à revers l'information officielle et de faire entendre une autre vérité, libre de l'argent et du pouvoir. La contre-information, le rétablissement d'une vérité, est un souci et un devoir d'une expression radio libre. Mais du journalisme professionnel à la recherche d'un créneau libre, voire lucratif, à l'expression directe des multiples révoltes contre l'oppression et l'exploitation, il y a place pour une multitude de projets différents ou contradictoires de radio. Tentons de lever l'ambiguïté du mot « libre » de radio libre, en donnant à voir (à entendre) ce qu'est une radio libre populaire.

PRENDRE LA PAROLE

Depuis quelques années, des mouvements surgissent en tous lieux :

- Dans les lycées-casernes, dans le CET antichambre de l'usine, les jeunes s'organisent pour subvertir le quotidien.

développe et vive le mouvement des radios libres d'expression populaire.

3. La parole volée

France-Inter, le 2 janvier 1978, 13 heures, Didier Lecat au micro : « Chers auditeurs, une nouvelle année politique s'ouvre devant nous. Pour la saluer, nous avons voulu faire appel à une personnalité en dehors des partis, dégagée des problèmes de l'Union de la gauche, étrangère à la stratégie de la majorité, qui puisse nous donner un avis objectif sur la situation… M. Ceyrac, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation. »

L'auditeur a le vague sentiment d'être floué. Au voleur !

France-Inter, le 2 janvier 1976, 17 heures : « Tra la la la, poum poum, Radioscopies, Jacques Chancel… Chers auditeurs, l'année qui s'ouvre devant nous sera l'année de la femme. Pour les saluer, j'ai invité la plus représentative, la plus illustre, Madame Nicole de Hautecloque… »

L'auditeur a le vague sentiment d'être floué. Au voleur !

France-Inter, le 2 janvier 1976, 13 heurs. Yves Mourousi vous souhaite bon appétit : « Chers auditeurs, l'année qui se ferme fut pour la chrétienté et, derrière elle, le monde entier, l'année sainte. Pour la saluer, nous avons invité dans un souci évident d'impartialité, Mgr Lefèvre… »

Le curé sympa a le vague sentiment d'être floué. Au voleur !

(Deux au moin de ces anecdotes sont de pures fictions, mais la réalité dépasse souvent la fiction.)

Nous laisserons-nous longtemps détrousser, au coin des ondes, de notre parole ? Partout la prise de parole est à l'ordre du jour :

Les femmes s'organisent, écrivent, crient, revendiquent leur spécificité, mais les médias continuent à refléter une caricature, de femmes lavant la vaisselle, se poudrant et usant de cosmétiques, pilotant des coupés sport gantées de fourrure ou, à l'opposé, l'image de la militante, ridicule d'hystérie.

une information locale et régionale) volonté qui explique le succès croissant des quotidiens régionaux, alors que les quotidiens parisiens, à quelques exceptions près, voient chuter leurs tirages : parce qu'il ne correspond pas à la technique actuelle, avec laquelle il est très facile et très économique de produire un émetteur – nous le démontrerons par la suite.

C'est pourquoi le PR préfère prendre les devants, car il sait qu'à vouloir défendre trop longtemps le monopole légale, la bourgeoisie risque de voir s'accumuler contre lui une force qui remettra en cause son monopole de fait. D'où la volonté, réaffirmée dans le programme publié en janvier 1978, d'abolition du monopole légal, de constitution de radios locales à l'instar de radio Fil bleu à Montpellier. A peine suffit-il de lire entre les lignes pour s'apercevoir que ce projet, pour démocratique qu'il apparaisse – c'est là sa force -, vise en fait à renforcer le monopole de la bourgeoisie sur les ondes.

Couvrir la France d'un réseau de radios, pour lesquelles sont fixées des conditions économiques telles que seules des radios commerciales peuvent les réunir ; éliminer par ce biais ou par d'autres l'existence de radios d'expression populaire, en tout cas les limiter à une portion congrue ; construire ainsi un instrument susceptible de tisser les liens capillaires avec divers aspects de la réalité sociale ; multiplier par là même, dans une grande proportion, la capacité de désorganisation du mouvement populaire, que nous avons évoquée dans le chapitre précédent pour les radios telles qu'elles existent – telles sont les lignes de force du projet du Parti républicain.

De ce point de vue, le Chili est proche. Les spécialistes des masses qui nous gouvernent ont beaucoup appris du rôle des radios dans la campagne contre le gouvernement d'Unité populaire qui a précédé le coup d'Etat. Un défi est jeté au mouvement populaire. Celui-ci est divisé quant à la réponse à y donner.

DÉMOCRATISER LE MONOPOLE

C'est la réponse des partis de l'Union de la gauche comme la CFDT, le contenu de cette démocratisation restant assez flou.

Les quelques lignes qui y font allusion dans le Programme commun concernent uniquement Radio-France et prévoient, dans le cadre de l'ORTF reconstitué, une gestion tripartite gouvernement-représentants du personnel-représentants des auditeurs (dont les modalités de désignation ne sont nullement

précisées), qui aura pour tâche de répartir également le temps d'antenne entre les divers courants d'opinion.

Par ailleurs, nous avons beau chercher, nous ne trouvons rien sur les radios périphériques, qui représentent une part essentielle de l'écoute, si ce n'est qu'elles devront s'aquitter d'une taxe vis-à-vis de l'ORTF reconstitué. Soit dit en passant, pouvons nous imaginer plus belle reconnaissance des radios périphériques de la part des intransigeants défenseurs du monopole ? Toutefois, le PC et le PS laissent entendre qu'ils utiliseront le contrôle de la Sofirad (dont RTL ne fait pas partie) pour distribuer également les temps d'antenne.

Soit, mais pouvons-nous parler de démocratie quand on sait que rien ne prévoit de permettre l'expression directe des travailleurs sur les antennes ? Quand on sait que la répartition des bureaux feutrés et moquettés des sociétés de radio est déjà commencée entre les différents signataires du Programme commun ?

Tous se passera comme maintenant, dans les bureaux ; des producteurs élaboreront des émissions de « haute qualité », loin de la vie quotidienne des travailleurs. On ne verra pas la radio pénéter dans les entreprises, les écoles, les quartiers pour rendre compte de la vie des hommes et des femmes qui se battent pour changer leur sort, notre sort ! C'est dans le cadre des mêmes structures, toujours aussi centralisées et incontrôlables, mais servies à la sauce démocratique, qu'est proposée la reconstitution de l'ORTF, qui ne garantit pas le statut du personnel, et encore moins la possibilité réelle pour les travailleurs de contrôler ce qui s'y passe.

Sentant la faiblesse de cette position, un nouvel argument est apparu ces derniers temps, souhaitant la conforter : il faudrait défendre le monopole non pas tellement pour lui-même, mais pour éviter une situation à l'italienne…

CRAINDRE UNE SITUATION À L'ITALIENNE

La grande presse n'est pas libre, ceka c'est connu… mais on oublie qu'une radio libre serait le seul moyen de faire équilibre à une presse pas libre. Un émetteur MF coûte moins cher qu'une imprimerie, et une émission peut toucher 1 000 000 de gens pour le même prix que si elle en touchait 10 000.

Boris Vian

Ce qui est visé par cette crainte, c'est une situation où des centaines de radios commerciales de « droite » saturent les ondes et rendent ainsi difficile l'écoute des radios de « gauche ». Si cet argument met en évidence un problème sérieux qu'il serait dangereux de négliger, son emploi au secours du monopole nous paraît fort contestable.

Il suppose en effet que la situation de la radio en France serait aujourd'hui meilleure du point de vue des travailleurs. Or, ils en sont complètement exclus et c'est le monopole de la bourgeoisie qui, en fait, domine. Ne peut-on pas penser au contraire que toute la situation nouvelle où ils pourraient faire entendre ne serait-ce qu'un petit peu leurs voix serait un progrès ?

On peut rétorquer que ce que nous disons est vrai pour le monopole, mais pas pour le monopole démocratisé. Soit : nous avons déjà dit ce que nous pensons du contenu de cette démocratisation. Mais admettons un moment ce point de vue. La possibilité de cette démocratisation dépend directement de l'arrivée au pouvoir de l'Union de la gauche, aujourd'hui hypotétique. En cas de victoire de la droite, pas démocratisation du monopole, les mains libres au PR pour faire adopter son projet…, un renforcement du monopole de fait de la bourgeoisie.

Tant que la bourgeoisie dominera politiquement, économiquement et socialement, elle dominera aussi les ondes. Prétendre trouver une interdiction légale qui empêchera ce fait est un leurre. Laisser l'initiative à la bourgeoisie de briser le monopole légal, c'est précisément faire ce qui s'est passé en Italie. C'est laisser le mouvement populaire sans prise sur la situation, sans possibilité d'intervenir. Alors nous devons conclure que cette position désarme le mouvement populaire.

Le mouvement populaire, lui, a intérêt à se battre pour la liberté d'expression la plus complète, non pour sa réglementation. Il faut donc prendre l'initiative de briser le monopole légal, paravent du monopole de fait de la bourgeoisie, et de construire dans cette lutte un rapport de forces tel que ce combat ne soit pas complètement récupéré, travesti, trahi au moment où viendra le temps de la codification légale.

Selon nous, aujourd'hui, la question d'être ou de ne pas être pour le monople légal est dépassée. Celle qui se pose, c'est de savoir si la bourgeoisie va pouvoir renforcer son monopole de fait ou si, au contraire, le mouvement populaire va profiter de l'occasion pour gagner un droit nouveau, pour se doter de moyens d'information et de culture qui lui soient propres. Si l'on soutient cette solution, il n'est pas de tâche plus urgente que de toute faire pour que se